



Apprentissage en ligne : l'éducation nationale entre impréparation et « système D »

Les ministères de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ont été mis à l'épreuve au cours des confinements successifs afin d'assurer, souvent dans l'improvisation, la « continuité pédagogique ». Le 15 juillet, le gouvernement français a dévoilé un budget de « l'enseignement scolaire » en hausse de 1,7 milliard d'euros pour 2022, à 56,5 milliards d'euros. Près de la moitié ira à la revalorisation salariale des enseignants, mais rien n'est fléché vers le e-learning. La dématérialisation du « Mammouth » au million de fonctionnaires n'est pas pour demain, alors que la menace d'un quatrième confinement risque de mettre à nouveau à mal la « continuité pédagogique », pourtant inscrite dans la Constitution depuis 1946.

Sophie Pène, professeure en sciences de l'information à l'université de Paris, tacle le ministre de l'Education, Jean-Michel Blanquer : « Si la France avait encore une ambition de souveraineté sur son système éducatif, les infrastructures, les réseaux, les contenus qui circulent et les données personnelles des usagers, le ministère de l'éducation nationale pourrait sombrer dans la dépression. Depuis longtemps, Google, Facebook, WhatsApp sont les meilleurs tuteurs de l'éducation en France, avec Zoom, le nouvel arrivant. »

« Rigidité du système »

De son côté, l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGESR) – placée sous l'autorité directe des ministères de l'éducation et de l'enseignement supérieur – a fait le constat suivant : « Le système éducatif, fortement ébranlé par la crise » a donné « une impression d'efficacité et de résilience », mais « paradoxalement, la crise a également révélé une manière de rigidité du système, du moins dans son appréhension du numérique ». Dans son rapport 2020 sur « les actions numériques », l'IGESR souligne que la gestion de l'équipement des élèves a mis en exergue « une politique globale du numérique faite d'orientations ou de directives perçues comme fondamentalement centralisées ».

Le Covid a révélé le fossé entre la tutelle et les établissements (écoles, collèges, lycées, universités...).

L'inspection pointe aussi l'absence d'anticipation du

« système éducatif », mis à part la « continuité pédagogique » assurée tant bien que mal par le Cned, Canopé et des recteurs en lien avec les délégations académiques au numérique éducatif (Dane) et les directions des systèmes d'information (DSI). Mais entre l'institution scolaire et les familles (parfois non équipées), c'est le côté « improvisé » qui ressort de cette crise. « Faute d'un véritable protocole de crise, le "système D" a prévalu », conclut l'IGESR. Plus grave, s'alarme Guislaine David, du syndicat SNUipp-FSU, « le confinement a eu un impact sur l'accroissement des inégalités » et « l'école a fonctionné en mode dégradé », tandis que « ce sont les élèves les plus en difficulté d'apprentissage mais également les élèves fragiles socialement qui ont pâti de ce confinement ».

Charles de Laubier

